



INSCRIPTION DE LA RUMBA AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Pr Goma-Thethet : « J'ai foi en l'aboutissement de notre dossier »

La République du Congo et la République démocratique du Congo sont en train de mener une campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'Unesco en vue de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dans une interview exclusive

aux Dépêches de Brazzaville, le président national du comité scientifique de ce projet, pour le Congo-Brazzaville, le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet, se dit optimiste sur l'aboutissement heureux du dossier. « Nous avons la conviction que notre dossier va aboutir. Il

est vrai que le plus difficile est l'après inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous avons, entre autres, mission d'emmener les artistes musiciens à vivre de leur art de façon décente », a-t-il déclaré.

Page 3

FÉDÉRATION DE HANDBALL

Le Conseil fédéral ordonne l'ouverture des enquêtes contre le bureau sortant



A l'issue des assises de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) tenues le 15 septembre à Brazzaville, le Conseil fédéral inaugural a ordonné l'ouverture des enquêtes contre le bureau sortant.

« Constatant le retrait en date du 15 octobre 2020 de la somme de quatre millions cinq cent mille FCFA, le Conseil a donné quitus au comité exécutif de handball de procéder aux enquêtes et aux interpellations des membres du comité exécutif sortant pour la clarification de la situation des finances et du matériel 2020 de la Fécohand », indique le communiqué final sanctionnant les travaux.

Page 7

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Menace de grève à l'université Marien-Ngouabi



Le collège intersyndical de l'université Marien-Ngouabi vient d'annoncer une grève générale illimitée, à compter du 20 septembre, pour violation des engagements pris par le gouvernement, dans le cadre du protocole d'accord arrivé

à échéance depuis le 30 juin dernier. Selon le collège intersyndical qui dit avoir respecté tous ses engagements, la grève générale illimitée portera sur l'arrêt de toutes les activités à l'université Marien-Ngouabi. Il

L'intersyndicale annonçant la grève illimitée s'agit notamment des processus d'inscription, des visites médicales, des examens et des différents concours d'entrée au sein de l'alma mater pour l'année académique 2021-2022.

Page 3

EDITORIAL

COP 26 ?

Page 3

CYBERCRIMINALITÉ

Les experts africains planchent sur la protection des données

La capitale congolaise, Brazzaville, accueille du 16 au 17 septembre, un forum sur la thématique : « Cybercriminalité, enjeu stratégique pour les États et les

institutions en Afrique ». L'objectif de la rencontre réunissant les experts venus de divers pays d'Afrique est de sensibiliser les institutions et les entreprises

à la cybercriminalité. Il est également question d'apporter des solutions concrètes permettant de se protéger contre des cyberattaques.

ÉDITORIAL

COP 26 ?

Alors que le nouveau Sommet sur le climat – vingt-sixième COP – organisé à Glasgow, en Écosse, paraissait bien parti pour donner enfin un contenu très concret à la lutte contre le dérèglement climatique dont dépend le sort de notre espèce, les feux se mettent au rouge les uns après les autres sur cette voie très stratégique. Au point même que les observateurs en viennent légitimement aujourd'hui à douter de la tenue de cette conférence planétaire à la date prévue et dans le lieu choisi.

En bonne place dans la crainte qui se développe à cet égard se trouve le fait que la pandémie provoquée par l'expansion planétaire du virus covid-19 conduit le Royaume-Uni et les organisateurs de cette nouvelle COP à prendre des dispositions de précaution qui elles-mêmes en perturberont profondément la tenue, voire même l'empêcheront. Avec, au cœur de ce débat encore très discret mais bien réel, les pays africains, asiatiques et sud-américains dont les dirigeants ou les représentants pourraient être purement et simplement exclus.

La menace qui pèse sur la nouvelle COP est d'autant plus grave que tout semblait indiquer, ces derniers mois, que la voix du Tiers-monde s'y ferait entendre avec une force telle que les pays riches de l'hémisphère nord seraient enfin obligés de l'entendre, de l'écouter, de la prendre en considération. Une perspective qui conduisait les pays comme le nôtre à multiplier les initiatives visant à placer de façon très logique l'immense Bassin du Congo au cœur des débats concernant la protection de l'environnement. Mais qui, également, conduisait des autorités religieuses de très haut rang comme le pape François et le Patriarche de l'Église orthodoxe russe Kirill à envisager leur présence à Glasgow.

Dans le moment très particulier que vit l'humanité avec, d'une part, l'expansion de pandémies dangereuses et, d'autre part, l'accélération du dérèglement climatique, rien, en vérité, ne serait plus néfaste à l'échelle mondiale que d'annuler ou même de réduire la COP 26. D'où cette évidence selon laquelle les continents comme le nôtre doivent mobiliser toutes leurs forces afin que celle-ci se tienne début novembre à Glasgow.

L'enjeu, convenons-en, est vital à tous égards !

Les Dépêches de Brazzaville

ASSISTANCE AUX RÉFUGIÉS

4 000 ménages recevront des transferts monétaires

Dans le cadre de sa collaboration avec le projet Lisungi, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé, le 15 septembre à Brazzaville, un premier atelier sur la protection et l'inclusion des réfugiés.



Une vue des participants/Adias

Les participants à la rencontre ont été édifiés sur la notion du réfugié reconnue sous la convention de 1951. La formation a mis l'accent sur les besoins de protection de ces derniers et leurs droits en vertu du droit national et international. A cet effet, 4 000 ménages, dont la moitié des bénéficiaires sera des réfugiés, recevront des transferts monétaires tandis que 8000 autres bénéficieront des supports en activités génératrices des revenus, a précisé l'administratrice principale de développement entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo, Marguerite Duponchel.

Ce financement, a-t-elle signifié, vient en partie de la fenêtre du sous-guichet réfugiés de la Banque mondiale. « Cela fait partie du volet d'assistance technique du HCR au projet Lisungi en quatre formes ». Le HCR assiste également le projet Lisungi dans les activités de sensibilisation de la population et de communication dans le suivi-évaluation des activités. Précisons que le Congo compte actuellement plus de 60 000 réfugiés venus

de divers horizons, entre autres, de la RDC, du Rwanda, de la République centrafricaine. Les Centrafricains constituent le plus gros contingent et une partie est arrivée récemment. Le HCR les assiste avec ses outils de protection, travaille avec le comité national d'assistance aux réfugiés. Le projet Lisungi, dans son volet Likouala, est aujourd'hui à hauteur de 22 millions de dollars, a-t-elle indiqué. Outre les réfugiés, cette formation s'étendra aux chefs de quartier de Brazzaville et de la ville de Pointe-Noire.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué :

Quentin Loubou

Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Une grève illimitée à partir du 20 septembre

Il y aura arrêt des processus d'inscription, des visites médicales, des examens et des différents concours d'entrée à l'Université Marien-Ngouabi, précise le communiqué final de la réunion de l'intersyndicale de l'alma mater tenue le 15 septembre, à Brazzaville.

Après la grève illimitée qui sera déclenchée le 20 septembre, le service ne reprendra à l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) que lorsque le gouvernement respectera ses engagements écrits, pris dans le protocole d'accord signé le 1er août 2019, en versant les six quotités restantes sur les dix-huit convenues, peut-on lire sur le communiqué final.

Aussi, le paiement des heures diverses dues de 2014 à 2020 ; le respect de la concomitance dans le paiement des salaires des agents de l'université et ceux de la Fonction publique ; le versement d'une enveloppe spéciale pour la rentrée académique



2021-2022 allongent la liste des revendications. L'intersyndicale a, en effet, constaté que le gouvernement ne fait pas sa part de choses dans le cadre du protocole d'accord

dont la validité a pris fin le 30 juin 2021. Selon l'intersyndicale, la violation de l'accord par le gouvernement s'explique, entre autres, par le non-versement des quotités,

L'intersyndicale annonçant la grève illimitée le non-paiement des heures diverses : encadrement des thèses, mémoires, heures complémentaires et de surveillance des examens...
« Les syndicats de l'UMNG

ont respecté tous leurs engagements en maintenant la paix sociale au sein de l'alma mater pendant plus de deux ans », souligne le communiqué final. Il convient de souligner que la période où l'intersyndicale décide d'aller en grève est cruciale. Elle est, en effet, ponctuée d'inscriptions surtout des nouveaux bacheliers dont bon nombre sont candidats aux différents concours, des sessions de rattrapage pour les étudiants... Un terrain d'entente entre les deux parties sera profitable aussi bien aux étudiants qu'aux anciens lycéens qui, cette année, débiteront leurs études universitaires.

Rominique Makaya

PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

Le Congo a ratifié les protocoles de Montréal et de Kigali

Le gouvernement congolais a délivré une déclaration à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. Elle a été lue par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Depuis trois décennies, la communauté internationale célèbre, chaque 16 septembre, la Journée de la protection de la couche d'ozone. A travers la déclaration gouvernementale, la ministre en charge de l'Environnement a rappelé que « la couche d'ozone, c'est cette barrière protectrice absolument vitale qui entoure la planète à une altitude variant entre 15 et 50 kilomètres au-dessus de nos têtes et qui empêche les rayons nocifs du soleil de nous atteindre. La couche d'ozone nous protège en particulier des UVC, ces ultraviolets responsables de cancers de la peau qui affaiblissent notre système immunitaire et affectent la croissance des plantes terrestres et du plancton océanique ». C'est dire toute l'importance pour l'humanité de préserver intacte cette couche de gaz naturel de l'atmosphère. Sans elle, les êtres vivants et leur environnement seraient à la merci des effets calcinant des rayons solaires, a-t-elle précisé.

Arlette Soudan-Nonault a ajouté qu'à la fin des années 1970, les scientifiques ont sonné l'alerte. Ils ont décou-

vert que la couche d'ozone s'amenuisait dangereusement, particulièrement au niveau des deux pôles terrestres, donnant naissance à des véritables trous dans la haute atmosphère. Les coupables ont été désignés : les CFC, ces gaz de synthèse fluorés massivement utilisés comme réfrigérants dans l'industrie du froid, mais aussi dans les aérosols ménagers d'usage courant et dont la projection détruit progressivement la couche d'ozone.

Cette prise de conscience, a-t-elle poursuivi, a donné lieu, il y a trente-quatre ans jour pour jour, à l'historique Protocole de Montréal, ratifié depuis par 197 pays et qui interdit la production et l'utilisation de tous les gaz de synthèse contenant du chlore ou du brome. Les CFC ont été remplacés par les HCFC, beaucoup moins nocifs pour la couche d'ozone et dont l'utilisation est désormais banalisée dans les aérosols et tout au long de la chaîne du froid, depuis les climatiseurs et les réfrigérateurs jusqu'au stockage et au transport des vaccins.

Poursuivant sa déclaration, Arlette Soudan-Nonault a signifié qu'au Congo sous



La ministre Arlette Soudan-Nonault prononçant la déclaration / Adiac

l'impulsion du premier écologiste, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le pays a très tôt signé et ratifié le Protocole de Montréal, ainsi que les cinq amendements qui l'ont suivi et complété. Le dernier en date, celui de Kigali, a été adopté par le parlement congolais en février 2020, dans le cadre de la politique de gestion durable de l'environnement qui est l'un des axes essentiels du

programme gouvernemental. Le Congo, a-t-elle fait savoir, n'est ni producteur, ni exportateur de gaz de synthèse de type HCFC et encore moins de CFC, formellement interdit et pourtant produit en toute illégalité par quelques usines à travers le monde pour la fabrication de mousses isolantes utilisées dans le bâtiment et la construction. c'est pourquoi il convient de demeurer vigilant et de rappeler que,

conformément à la loi en vigueur, tous les importateurs de gaz frigorigènes doivent impérativement déclarer la nature et la quantité de leur commande auprès du bureau Ozone Congo.

Le Protocole de Montréal, signé le 16 septembre 1987, est l'une des rares « succès stories » dans l'histoire de la défense de l'environnement. La bonne nouvelle, en effet, c'est qu'au rythme actuel de son application, la couche d'ozone endommagée sera reconstituée d'ici à 2060. Même si cette tendance demeure encore fragile et réversible, elle démontre qu'une action concertée et réussie de la communauté internationale est possible pour peu que la volonté politique soit au rendez-vous.

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a souhaité que cette volonté inspire les chefs d'État et de gouvernement qui se réuniront à Glasgow pour la COP26 à partir du 1er novembre prochain. En particulier quand sera exposé devant eux, par la voix du président Denis Sassou N'Guesso, le dossier crucial pour l'humanité du Bassin du Congo.

Bruno Okokana

AVIS DE RECRUTEMENT

ÉVALUATION DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE (SAP) EXISTANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



Intitulé du projet : Projet de Renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo (projet GRC). Financement du DG ECHO.)

Supervision générale :	Chef de délégation
Supervision fonctionnelle :	Coordinateur des Programmes
Durée de prestation :	1 mois (du 11 Octobre au 10 Novembre)
Localisation :	Congo – Brazzaville (Nfilou, Madibou, Djiri) et Département de la Cuvette (Mossaka, Loukolela)
Cout	15.000 euros

Résumé du projet :

La fréquence des risques de catastrophes, favorisés par les aléas naturels qui sont pour la plupart, hydro météorologiques devient de plus en plus menaçante pour le Congo. C'est ainsi que la Croix Rouge Française a initié une action et a obtenu un financement de la DG ECHO à hauteur de 1,6 millions d'euros pour mettre en œuvre un projet intitulé Renforcement de la résilience des populations et des institutions locales face aux risques de catastrophes en République du Congo d'une durée de 21 mois à compter du 1er juillet 2021. Ce projet vise à renforcer les capacités de coordination du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) dans la réponse aux risques de catastrophes et aux inondations en particulier. Pour se faire, en plus des actions de renforcement au niveau central, les capacités des acteurs clefs qui appuient le Ministère dans la GRC, seront renforcées en matière de prévention, préparation et réponse aux catastrophes et spécifiquement aux risques d'inondations : les communautés et institutions publiques locales (Mairie et Sous-Préfectures) au niveau du département de la Cuvette et la Croix-Rouge congolaise, auxiliaire des pouvoirs publics. Le projet cible donc les populations du corridor fluvial dans le département de la Cuvette, qui subissent les conséquences de crues régulières du fleuve Congo, et des quartiers périphériques de la ville de Brazzaville sujets aux aléas climatiques saisonniers, inondations et glissements de terrain, du fait des inondations et des pluies violentes. C'est dans le cadre de ce projet que l'évaluation des systèmes d'alertes précoces est requis.

Tout en étant par définition ou usage confiés au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH), les systèmes d'alerte et de pré positionnement pour la gestion de catastrophes font intervenir plusieurs autres acteurs étatiques : la Santé l'Environnement, les Forêts, l'Aménagement Territorial, le Ministère de l'Équipement et de l'Urbanisme. Cependant la Stratégie Nationale de Prévention et de Réduction des Risques de Catastrophes SNPRRC de la République du Congo fait état en premier lieu de l'absence de mécanisme adéquat, clair permanent de coordination nationale inter-institutionnelle et intra-institutionnelle avec une définition claire de l'organisation, du fonctionnement, des mandats et responsabilités des acteurs y afférents ainsi que le manque de ressources matérielles, techniques et financières pour leur mise en œuvre. Une évaluation des systèmes d'alerte précoce existants permettra de mieux comprendre les enjeux liés à la collecte et à l'analyse des données ; et d'évaluer les possibilités de coordination entre les acteurs. C'est ainsi que le projet mènera une évaluation des systèmes d'alerte précoce existants par un consultant local menés avec les partenaires pertinents et les bénéficiaires de ces systèmes, afin d'identifier les systèmes en place, les types d'informations collectées, analysées et disséminées et les forces et faiblesses de ceux-ci. Les recommandations de l'évaluation viseront à améliorer les systèmes d'alertes sur les inondations et de s'assurer que les alertes sont pertinentes et atteignent les populations affectées dans les meilleurs délais. L'évaluation permettra aussi d'identifier comment améliorer la coordination et l'harmonisation avec d'autres systèmes d'alerte, en particulier le système de surveillance épidémiologique qui fait l'objet d'un projet parallèle "Renforcement des capacités de Prévention et Riposte aux épidémies en contexte Covid-19", financé par DUE mener par la CRF et la CRC jusqu'en décembre 2021, dans 6 départements du Congo, sur la thématique de la surveillance épidémiologique à base communautaire. Le/la consultant.e projet produira un état des lieux des acteurs impliqués dans les mécanismes de surveillance et dans la gestion des alertes précoces par nature, par zone géographique et par types de risque. Il s'agit de clarifier les chaînes décisionnelles en place, de les mettre en confrontation avec les récents événements, d'identifier des administrations capables de jouer le rôle de points focaux en termes techniques (par ex. les alertes météorologiques), en terme de communication (organes de presse), ou de déclenchement de décisions officielles comme un ordre d'évacuation circonscrit, selon des seuils et des indicateurs préétablis. Le/la consultant.e sera également chargé de rédiger une feuille de route sur les activités à mettre en place afin de développer notre activité 2 de ce résultat, le développement d'un SAP.

Partenariat

La Croix-Rouge congolaise (CRC) est partenaire et partie prenante de la conception et conduite de cette évaluation. Les activités de collecte des données impliqueront les volontaires de la CRC voire des référents Gestion des Catastrophes de la CRC

Résultats Attendus

- Une évaluation de la situation actuelle de l'alerte précoce au Congo (en évaluant les acteurs, les capacités et les systèmes existants par zone géographique et par types de risques) est faite ;
- Les forces et les faiblesses des acteurs impliqués dans la réduction des risques et catastrophes au Congo en matière de fonctionnement du système d'alerte précoce sont identifiées ;
- Une cartographie des risques / événements climatiques (Brazzaville et Cuvette) des 3 dernières années ayant fait l'objet d'une réponse de l'Etat / protection civile est faite ;
- La cartographie des acteurs des SAP au niveau central et décentralisé est faite ;
- Les besoins en renforcement de capacités des structures existantes ou acteurs (publiques ou privées) pouvant intervenir dans l'opérationnalisation des systèmes d'alerte précoce sur les inondations / épidémie sont identifiés ;
- Les structures capables de jouer le rôle de points focaux en termes techniques (par ex. les alertes météorologiques), en terme de communication (organes de presse), ou de déclenchement sont identifiées ;
- Des recommandations qui viseront à améliorer les systèmes d'alertes sur les inondations et de s'assurer que les alertes sont pertinentes et atteignent les populations affectées dans les meilleurs délais sont faites ;
- Le rapport de l'étude est disponible pour être soumis à validation.

Méthodologie

- Construire le dispositif d'enquête par les méthodes quantitatives et qualitatives (questionnaire, voire triangulation avec focus groupes et entretiens individuels etc.)
- Révision si nécessaire de l'approche de travail sur base des éléments collectés ; Revue documentaire ; collecte des données à Brazzaville ;
- Organisation de la mission d'évaluation sur le terrain à Mossaka (sous-préfet, marine fluviale et service météo, etc.) ;
- Analyse des données et production du premier draft du rapport de l'étude (provisoire)
- Restitution des résultats de l'évaluation aux parties prenantes (CRF, CRC, MASAH).
- Production du rapport définitif.

Livrables

- Les tableaux de bord présentant les résultats de l'analyse des données ;
- Le rapport final détaillé faisant ressortir tous les résultats attendus énumérés au point 4 des TdR.

Profil recherché

La sélection du cabinet ou du consultant sera basée sur l'évaluation des propositions soumises dans le cadre de l'appel d'offre. Les travaux de l'étude seront confiés à : Un(e) chef(fe) de mission principal(e), pouvant être assisté(e) d'expert(e)s disposant de compétences complémentaires. Ceci dans le cadre d'un contrat unique.

Les conditions d'organisation du travail entre le/la chef(fe) de mission et les expert(e)s étant laissé(e)s à l'appréciation du (de la) contractant(e) qui pourra les préciser dans la note conceptuelle. Le/la chef.fe de mission doit disposer des expériences et qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire (Bac + 5) en gestion des risques naturels, environnement, écologie, géographie, ou tout autre domaine connexe avec minimum cinq (05) années d'expériences dans la réalisation des évaluations sur le SAP, RRM (Mécanisme des Réponses Rapides), Risques des Catastrophes ou tout autre domaines similaires ;
- Au moins 5 ans d'expérience prouvée dans la conception et le développement des systèmes d'alerte précoce multirisque et de plans d'urgence en cas de catastrophe, y compris la gestion des impacts des catastrophes et les stratégies d'évacuation ;
- Solides expériences dans le processus de consultation des acteurs,
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Power Point) et des outils d'analyse des données ;
- La connaissance du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge est un atout ;
- Le ou la prestataire retenu.e pour la conduite de cette enquête doit impérativement être muni.e de son propre logiciel opérationnel d'analyse statistique (SAS, SPSS...). Les enquêteurs et enquêtrices seront équipés de tablettes pour faciliter la saisie des données.

Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres va se baser sur 02 principaux critères

Le critère technique comportant :

- La compréhension des TdR et les observations éventuelles ;
- Les précisions sur la méthodologie de travail préconisée, complétant ou précisant les présents termes de référence ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches pour la réalisation des différentes étapes de la prestation, précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels affectés à chacune de ces étapes ; le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de l'étude ainsi que le nombre de réunions d'information / concertation qu'il prévoit.
- Les CV du personnel proposé ; les certificats de bonne fin des services rendus ou des certificats de travail

Le critère financier comportant :

Tous les coûts liés à l'exécution de la prestation : honoraires, déplacement, et fournitures, étant entendu que le coût global de la prestation sera forfaitaire, ferme et définitif pour le rendu des livrables, de sorte qu'aucun frais supplémentaire ne puisse être facturé à la CRF avant, pendant ou après la mission

Clauses administratives

Le soumissionnaire doit apporter la preuve de la régularité de son activité économique. Le/la consultant.e doit seul.e fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation. Il/elle peut déléguer une partie de la mission, au sein de son équipe, mais il/elle demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salarié.es. Le/ la consultant.e doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultant.es envoyés en mission.

Expression d'intérêt

Le/la consultant.e doit soumettre une offre technique et financière et ses documents administratifs pour sa prestation en précisant dans l'intitulé : « Réponse TDR/CRF/Congo/CAP » en joignant un dossier complet de candidature.

L'offre doit être adressée à : noubaindarone.yamtebaye@croix-rouge.fr avec en copie : log-congo@croix-rouge.fr ; log 1-congo@croix-rouge.fr

Date limite de soumission : 30 Septembre 2021 – Merci de demander les termes de références complets

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

NB : les termes de références complets sont à demander par mail aux adresses mails susmentionnées ou à venir chercher à la Délégation de la Croix-Rouge française, 290 Ter Batignolles, BP 14888 Brazzaville, Congo.

Brazzaville, le 16 Septembre 2021

COOPÉRATION

Jonathan Pershing attendu à Brazzaville

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé avec une délégation américaine conduite par la chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Ellen Thorburn, et le directeur-pays de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), Paul Sabatine.

L'entretien a porté, entre autres, sur la visite à la fin de septembre de l'adjoint au secrétaire d'Etat américain, John Kerry, en République du Congo, dans le cadre de sa tournée africaine.

La venue à Brazzaville de Jonathan Pershing, conseiller principal de John Kerry, permettra également l'approfondissement du partenariat bilatéral sur la problématique du Bassin du Congo. « En prélude à la COP26, nous avons participé récemment à une table ronde organisée par le secrétaire d'Etat américain John Kerry. Nous savons quel est le poids en termes de retour dans les Accords de Paris des Etats Unis d'Amérique qui sont les grands leaders mondiaux en matière de protection de climat, en termes de financement », a



La ministre Arlette Soudan-Nonault échangeant avec la délégation américaine (crédit photo/MEDDBC)

fait savoir la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Les deux parties ont aussi fait l'évaluation à mi-parcours de leur partenariat, sans oublier les préparatifs de la COP26 à Glasgow, au cours de laquelle une rencontre est envisagée entre les présidents Joe Biden et Denis Sassou N'Gueso.

En effet, le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial, réserve cruciale de biodiversité et premier puits de carbone grâce à ses tourbières récemment découvertes dans la Cuvette centrale, intéresse de plus en plus les Etats-Unis qui souhaitent accompagner le Congo dans ses politiques de

préservation et de concertation de ce patrimoine naturel.

La chargée d'affaires a souligné l'importance pour les Etats-Unis du partenariat avec le Congo. « Le Bassin du Congo est important pour le monde entier et nous sommes en train de voir comment nous allons

continuer à élargir notre assistance dans ce domaine », a-t-elle indiqué.

Le directeur de l'Usaid, pour sa part, a exprimé sa fierté pour l'investissement apporté au Congo. « Nous sommes fiers de l'investissement important du Parc national d'Odzala, aussi on s'intéresse beaucoup dans le Bassin du Congo entier. Il y a encore des opportunités pour approfondir le partenariat très important entre nos deux pays. C'est une discussion très productive. Nous sommes en train de planifier une visite prochaine », a-t-il déclaré.

Notons que le Congo et les Etats-Unis ont signé en 2018 un protocole très important qui permet de préserver la biodiversité, la faune et la flore.

Bruno Okokana

RENTREE DES CLASSES 2021-2022

Des kits scolaires offerts aux élèves

La Fondation maman Fylla et l'association Nicky-Menga ont offert, le 14 septembre à Brazzaville, un don de fournitures scolaires aux enfants orphelins, abandonnés et désœuvrés, dans le cadre des préparatifs de la prochaine rentrée des classes.

Les deux organisations humanitaires ont réalisé un travail de fond pour avoir des matériels didactiques de qualité, propres à l'environnement des apprenants et nécessaires pour leur développement ainsi que pour la culture générale. « C'est un geste d'amour et de partage car nous sommes conscients que certains parents n'ont rien pour leurs enfants. Ceux qui n'ont pas de kits scolaires complets parfois ne vont pas à l'école. La Fondation maman Fylla et l'association Nicky-Menga ont pensé venir à la ressource de ces enfants. La formation c'est la chose la plus importante pour la vie d'un enfant. Pour prétendre être un cadre demain dans ce pays ou dans le monde, il faut une bonne dose d'éducation scolaire. Nous ne sommes pas à notre dernier geste de cœur », a indiqué Gervine Mounéa Aya Dizangue, présidente de la Fondation maman Fylla.

Dans la fièvre des prépara-



Des bénéficiaires de kits scolaires avant la distribution/Adiac

tifs de la rentrée scolaire, un parent raconte. « Les vacances finissent dans moins de trois semaines et, dès le 4 octobre prochain, les élèves reprendront le chemin de l'école. Les films de préparatifs diffèrent d'une famille à l'autre. Chez nous, on n'était pas sûr d'inscrire nos enfants dans une nouvelle école mais l'argent prévu pour

les fournitures scolaires nous aidera à le faire parce qu'on vient d'avoir des kits scolaires », a reconnu Séraphine Madiébou, une vendeuse au marché Moukondo, un quartier de Brazzaville.

Par contre, les élèves Christelle (16 ans) et Gervina (17 ans) sont respectivement admis en classe de 3^e et de 5^e dans un collège privé. Leur père, couturier,

ne pense pas encore à la rentrée des classes faute de moyens.

A Brazzaville comme ailleurs dans le pays, les femmes sont souvent marginalisées et occupent un rôle domestique dans la société. Pourtant, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. Malheureusement, il existe toujours des normes culturelles qui empêchent les femmes de

recevoir un traitement égal. Ainsi, de nombreux mariages forcés sont organisés chaque année et les grossesses précoces demeurent fréquentes. Face à ce fléau, la Fondation maman Fylla et l'association Nicky-Menga décident de faire autrement. « Nous avons aussi pensé à une centaine de mamans en offrant à chacune un pagne, car elles nous accompagnent. Le 8 mars prochain, nous allons travailler davantage avec les mamans pour leur émancipation, qu'elles s'affirment partout en société. Nous voulons affirmer haut et fort que la femme est le pilier du foyer », a ajouté Gervine Mounéa Aya Dizangue.

Signalons que le calendrier scolaire de l'année dernière a fortement été perturbé à cause de la pandémie du coronavirus. Les parents et les organisations de la société civile craignent que ce soit encore le cas avec la nouvelle année qui se profile à l'horizon.

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement réceptionne des équipements médico-techniques

La société « Solution Juste Confort » a remis, le 16 septembre, un lot de matériel médico-technique au ministère de la Santé et de la Population, dans le cadre d'un marché gagné en 2016 pour un montant de 80 millions FCFA.



Présentation des équipements médico-techniques Adiac

Composés, entre autres, des tables d'examen têtère réglable, des marches pieds escarbot, des lits d'hospitalisation complètes avec potence, microscopes binoculaires mixtes, des paravents modulaires trois feuilles et bien d'autres, ces équipements ont été remis en présence des représentants des ministères des Finances et du Plan.

Selon le responsable de la société « Solution Juste Confort », Juste Simplicite Okabé, ce matériel sera complété dans les brefs délais. « C'est un marché que j'avais gagné conformément aux appels d'offre en 2016 et aujourd'hui, je suis à la livraison. J'ai livré

environ 95% du matériel. Le retard, non, c'est un problème technique dû, entre autres, à la crise économique et financière que le pays connaît depuis quelques années. Donc, il fallait que l'opérateur économique préfinance, le temps de rassembler les moyens, ce n'était pas facile. Le reste du matériel sera livré dans les brefs délais », a-t-il expliqué à la presse.

Cet opérateur économique a livré ces équipements au moment où l'Etat peine à solder la dette intérieure. Le directeur général de Solution Juste Confort pense qu'avec tous les mécanismes que le

président de la République est en train de mettre en œuvre pour le bien-être de la population, sa créance sera payée. « L'Etat est un monstre fort, c'est un partenaire fiable pour moi depuis 2012. Au regard de la confiance que la population fait au chef de l'Etat, je ne peux que soutenir ses projets », a justifié Juste Simplicite Okabé.

Il a enfin annoncé la livraison sous peu du matériel au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et l'Innovation technologique, notamment à l'Université Marien-Ngouabi et l'Université Denis-Sassou-N'Gouesso.

Parfait Wilfried Douniama

SAHEL

Les armées françaises à l'oeuvre pour réduire et transformer leur présence

La réorganisation du dispositif militaire français au Sahel, annoncée en juin par le président Emmanuel Macron, a débuté sur le terrain en vue d'aboutir à un dispositif resserré, recentré sur les opérations de contre-terrorisme et l'accompagnement au combat des armées locales, en partenariat avec des Européens.

Une manœuvre qui ne signifie pas le désengagement des troupes françaises, insiste-t-on à Paris, alors que le départ américain d'Afghanistan fin août s'est soldé par le retour au pouvoir des talibans. « Nous ne partons pas du Mali, nous adaptons notre dispositif militaire », a assuré jeudi la ministre française des Armées, Florence Parly, alors que des inquiétudes pointent chez certains partenaires européens engagés au Sahel.

Le nombre de troupes françaises déployées au Sahel devrait passer de plus de 5 000 hommes actuellement à « 2 500 ou 3 000 » d'ici 2023, selon l'état-major. Dans un premier temps, les effectifs français seront réduits d'un millier de personnes d'ici le mois de mars, à environ 4 000, a appris l'AFP de source proche du dossier.

L'opération logistique engagée est complexe car il s'agit de réduire et réarticuler l'empreinte française, tout en continuant à soutenir les troupes maintenues au Sahel, qu'elles soient françaises, européennes ou locales, fait-on valoir à l'état-major.

Comme prévu, les Français auront

quitté les bases du nord-Mali de Tessalit, Kidal et Tombouctou d'ici le début de l'année prochaine. Ces emprises, qui ne comptaient déjà plus qu'un nombre restreint de personnel français, continueront d'être occupées par les forces armées maliennes et la Mission de l'ONU au Mali, font valoir les armées françaises.

La base militaire de Gao, qui constitue la plus grosse emprise française au Mali, va jouer le rôle de « hub » logistique où transiteront hommes et matériels. Les équipements destinés à retourner en France seront acheminés vers les ports d'Abidjan en Côte d'Ivoire, Cotonou au Bénin et Douala au Cameroun.

La base de Ménaka, à proximité de la région dite des « trois frontières » (aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso), zone d'activité des groupes jihadistes, est appelée à jouer un rôle central dans le nouveau dispositif. Elle accueille une partie des forces spéciales françaises et européennes réunies au sein de Takuba: ce nouveau groupement, initié par la France et qui compte quelque 600 militaires, est destiné à aider

les forces maliennes à monter en puissance et s'autonomiser.

Le poste de commandement des opérations militaires françaises au Sahel, situé à N'Djamena, au Tchad, sera réduit mais maintenu, avec « une composante aérienne et une terrestre », assure l'état-major. Au Niger, non loin de la frontière maliennne, la base française de Niamey promet elle de prendre plus d'importance dans le dispositif, sous réserve de l'accord des autorités nigériennes. Cette emprise, qui accueille avions de chasse et drones armés, sert déjà depuis de longs mois de poste de commandement avancé pour les grandes opérations lancées dans la zone des trois frontières, en coopération avec les Américains.

De source proche du dossier, l'état-major français étudie par ailleurs la possibilité de se doter d'un grand commandement pour chapeauter à la fois les troupes déployées au Sahel et les forces françaises prépositionnées (au Sénégal, Gabon, Djibouti...), qui mènent des actions de formation des armées locales et constituent un réservoir de forces en cas de besoin.

AFP

ONU

Le nouveau président de l'assemblée générale mise sur le renforcement de la résilience

L'assemblée générale des Nations unies s'est ouverte dans un contexte marqué par la pandémie de covid-19, la COP26 et les Objectifs de développement durable (ODD).

Le président sortant de l'assemblée générale des Nations unies, Volkan Bozkir, a rappelé que le monde était « en retard pour résoudre les plus grands défis mondiaux et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ». Son successeur, Abdulla Shahid, vient des Maldives. Il s'est engagé à « miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de - se relever de la covid-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations unies ».

L'autre thème de la session concerne l'environnement, à travers la conférence sur les changements climatiques (COP26), à Glasgow, en novembre prochain, ainsi que d'autres conférences, notamment sur la biodiversité, la désertification, l'énergie, les transports durables ou encore les systèmes alimentaires.

A l'entame de la 76^e session de l'assemblée générale, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré : « Le monde est marqué par de grands défis et des divisions, par des conflits et le changement climatique, par la hausse de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités, et par une pandémie qui continue de menacer la vie, les moyens de subsistance et l'avenir des populations ».

Des problèmes qui se sont aggravés par « des divisions qui fracturent notre monde et par les écarts entre riches et pauvres ». Des défis et divisions fabriqués par l'homme, selon lui, mais qui « peuvent être corrigés ». Le patron de l'ONU a fait un bref rappel de la situation avant la pandémie de covid-19, déplorant la non atteinte de nombreux objectifs de développement durable, accélérés par cette maladie. « Nous devons investir dans tous les systèmes qui soutiennent le développement humain : soins de santé, nutrition, eau, éducation, protection et égalité totale pour les filles et les femmes. Nous avons besoin que les pays s'engagent et respectent des objectifs climatiques audacieux lors de la COP26, à Glasgow », a-t-il insisté.

Ensuite, il a appelé à faire cesser « les guerres les uns les autres » et à se concentrer contre l'ennemi commun de l'humanité, qui est la pandémie, et à parler d'une seule voix, citant les droits humains,

le soutien aux plus vulnérables, la paix par le dialogue et la solidarité. Pour le nouveau président de l'assemblée générale des Nations unies, Abdulla Shahid « l'assemblée générale est le seul organe où les 193 pays sont représentés et cet organe, lorsqu'il s'exprime à l'unanimité, lorsqu'il prend une décision sur une question, c'est la conscience internationale ».

Parmi ses priorités, Abdulla

Shahid invite les Nations unies à montrer l'exemple à atteindre la « norme d'excellence » sur des questions liées à l'égalité des sexes. Il a réitéré l'importance de la coopération multilatérale et l'idée d'unifier les défis mondiaux. Le thème de la campagne d'Abdulla Shahid était « la présidence de l'espoir », au vu de la dévastation, du désespoir et de la douleur connus au cours des dix-huit derniers mois. « Il est temps que les Nations unies se lèvent et donnent de l'espoir », en ces temps terribles de pandémie.

La 76^e session est « une super session pour la nature », car elle coïncide avec plusieurs conférences majeures sur le changement climatique et l'environnement : la COP26 (Conférence sur le climat), les trois conférences majeures des traités de Rio, la COP sur la biodiversité, la COP sur la déforestation et la COP sur le dialogue de haut niveau sur l'énergie et la conférence sur l'océan.

A l'approche de la COP26, le nouveau président de l'assemblée générale de l'ONU va organiser un événement spécial en octobre, pour donner aux pays l'occasion de se réunir et de prendre cet engagement politique final : atteindre l'objectif de 1,5 degré Celsius ; et un événement sur la vaccination, cette année ou au début de l'année prochaine.

Noël Ndong

« Il est temps que les Nations unies se lèvent et donnent de l'espoir »

HANDBALL

La Fécohand veut voir clair sur la subvention de l'IHF

La Fédération congolaise de handball (Fécohand) a tenu, le 15 septembre à Brazzaville, son congrès de travail couplé avec le conseil fédéral inaugural à l'issue desquels, elle a pris la décision de procéder aux enquêtes et aux interpellations des membres du comité exécutif sortant sur la subvention de la fédération internationale et le matériel de la Fécohand.

Les membres du commissariat aux comptes ont exposé sur le rapport financier de l'année 2020 et constaté que lors de la passation de consignes entre les comités exécutifs entrant et sortant, aucun point financier ni matériel n'a été fait. Or, il s'avère que la Fécohand avait bénéficié de la subvention de la Fédération internationale de handball (IHF) qui s'élevait à hauteur de quatre millions huit cent quarante-quatre francs CFA. Face à ce constat, une recommandation a été prise au cours du conseil fédéral.

« Constatant le retrait en date du 15 octobre 2020 de la somme de quatre millions cinq cent mille FCFA, le conseil a donné quitus au comité exécutif de handball de procéder aux enquêtes et aux interpellations des membres du comité exécutif sortant pour la clarification de la situation des finances et du matériel 2020 de la Fécohand », peut-on lire dans le communiqué final sanctionnant les travaux.

Au cours de ces assises, la Fécohand a procédé à l'élection du nouveau président de la commission d'arbi-



Ayessa Ndinga Yengué, président de la Fécohand/Adiac

trage et de litiges. Candidat unique, Georges William Carl Isis Pandou a été élu tout comme André Adou désormais président du tribunal d'arbitrage. Signalons que cinq clubs ont intégré la Fécohand, notamment NHA Sport de Pointe-Noire, Académie handball de Brazzaville, Centre de formation jeunesse sportive de Ouenzé, As Otoho d'Oyo, Jeunesse sportive de Ouenzé.

« L'issue de ces assises est une grande victoire, une victoire pour le handball congolais. Ces travaux sont ceux de la reconstruction de la maison handball, ce sur laquelle reposeront notre travail et toutes nos activités. Nous nous attèlerons à ériger notre édifice sur cette belle et solide fondation. Le bureau exécutif de la Fécohand devra, dans ce même élan, être à la hauteur de vos attentes et de votre confiance. C'est une grande source de motivation, c'est aussi une grande responsabilité mais également et surtout une mission très palpitante », a déclaré Ayessa Ndinga Yengué, président de la Fécohand.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo (stagiaire)

GUINÉE CONAKRY

L'OIF demande un gouvernement civil de transition

Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) s'est réuni, le 16 septembre à Paris, en session extraordinaire, sous la présidence de la secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, pour examiner la situation de la Guinée suite au coup d'Etat militaire du 5 septembre.

« La prise du pouvoir par la force, quelles qu'en soient les motivations, est une violation des lois de la République et contraire aux valeurs et principes consignés notamment dans les Déclarations de Bamako. Rien ne peut justifier une telle violation de nos principes fondamentaux. C'est pourquoi, j'ai tout de suite condamné fermement ce coup d'Etat militaire en Guinée », a déclaré la secrétaire générale au début des travaux.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le CPF a condamné fermement ces événements et décidé, conformément aux dispositions de la déclaration de Bamako, de suspendre la République de Guinée de la Francophonie, tout en maintenant les programmes de coopération multilatérale francophone, notamment ceux en soutien au processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel et démocratique.

Le CPF exige du Comité national du rassemblement et du développement la libération immédiate et sans condition du président Alpha Condé et invite ses responsables à préserver l'intégrité physique, garantir le respect des droits et des libertés fondamentales de tous.

Le Conseil permanent de la Francophonie a appelé à la mise en place d'un gouvernement de transition conduit par des civils et renouvelle sa demande d'une transition consensuelle et inclusive visant à rétablir l'ordre constitutionnel et démocratique dans les meilleurs délais.

Enfin, le CPF a réitéré son soutien aux efforts continus des partenaires internationaux et régionaux, en particulier la Cédéao, et sa disponibilité à œuvrer à leurs côtés « en faveur d'une transition inclusive, apaisée et durable ».

Signalons que l'Oif a condamné, dès le premier jour, le coup d'Etat en Guinée Conakry. La secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, qui suit « avec préoccupation » la situation en Guinée Conakry, s'inquiète de la récurrence des crises dans l'espace francophone. Par ailleurs, elle avait demandé la libération ainsi que le respect de l'intégrité physique du président Alpha Condé.

Yvette Reine Nzaba

PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE

Plus de cent romans soumis à la lecture

Le livre de Paule Baillargeon « Une mère suivi de trente tableaux » fait partie des ouvrages présentés à l'étape de lecture pour le concours du Prix des cinq continents dont la cérémonie de remise du prix se tiendra dans la semaine de la francophonie, qui sera célébrée le 20 mars 2022.

Le prix est ouvert aux textes de fiction narratifs (roman, récit et recueil de nouvelles) publiés annuellement. Celui-ci accueille tout auteur d'expression française quelle que soit sa maturité littéraire. « Une mère suivi de trente tableaux » est une œuvre autobiographique de l'auteure dans laquelle elle raconte des moments forts de son existence. Ce livre est, en effet, le récit d'une relation douloureuse avec une femme difficile qui n'était pas disponible pour ses enfants. Une relation qui a terriblement marqué Paule, et qu'elle raconte dans son ouvrage dramatique. A travers ses trente tableaux s'entremêlent la colère et l'indignation.

En effet, Paule Baillargeon a grandi étouffée par une mère rigide; donc elle n'a pas bénéficié de l'affection maternelle. Elle a vécu dans son corps cet abandon maternel. Sa mère n'a jamais consacré son temps, ni son attention à son égard. Ce passé irrésolu gruge son corps comme une maladie. « Je n'ai aucun souvenir d'avoir été dans les bras de ma mère à aucun moment de ma vie. Elle faisait ce qu'il fallait : les repas, tenir la maison, etc. Mais elle ne nous



voyait pas », a-t-elle fait savoir à la page 14.

La méchanceté de sa mère la pousse à la détester mais, elle n'y arrive pas. « Mon problème, c'est que je voudrais détester pleinement ma mère, elle qui m'a fait tant de mal, et parfois j'y arrive vraiment, et alors cela me rend joyeuse et claire, comme le ciel bleu acier d'un hiver cinglant, je la déteste et c'est tout, je peux vivre ma vie. Mais ça ne dure jamais longtemps, toujours la culpabilité

revient, et l'incertitude aussi, était-elle vraiment méchante ? », interroge-t-elle à la quatrième de couverture.

La sélection aura lieu le 21 octobre 2021. Les comités de lecture, composés de l'association Culture elongo (Brazzaville, Congo), le collectif d'écrivains de Lanaudière (Québec, Canada-Québec), l'association des écrivains du Sénégal (Dakar, Sénégal), l'association Passa Porta Fr (Bruxelles, Belgique) et l'association du Prix du Jeune écrivain (Muret, France) choisiront au cours d'une réunion les dix œuvres finalistes.

Le Prix des cinq continents de la Francophonie est un projet conçu et porté par l'Organisation internationale de la francophonie. Il permet de mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents et de les promouvoir sur la scène littéraire internationale comme auprès du grand public.

L'écrivaine québécoise, Paule Baillargeon, est aussi actrice, cinéaste et peintre. Elle est auteure de plusieurs ouvrages.

Rosalie Bindika



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

13-18
SEPTEMBRE
2021



CERCLE AFRICAIN
C.C. TATI LOUTARD
FONDATION BASANGO

PROGRAMME
#QAFF3

POINTE-NOIRE
CONGO





C'EST MON Affaire

COACHING & ENTREPRENEURIAT

Présenté par
Leslie NGUESSO

LUNDI 20 SEPTEMBRE
À 20.30

LES BOUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY TV
h. CANAL+
CANAL 3

free
CANAL 449

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Loufoua Patrick Radnet Yanick Dalvi, je souhaiterais être appelé Loufoua Patrick Dalvi Le Roi. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois(03) mois.

NÉCROLOGIE



Del Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Mombongo Da-Costa Mamy informent les parents, amis et connaissances du décès de Kady Diallo «Ya Kady», survenu à Dakar au Sénégal, le dimanche 5 septembre 2021. Le deuil a lieu au domicile familial sis sur l'avenue des Beaux-parents, n° 18, rue Sarhas à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM



À l'occasion du premier anniversaire de la commémoration de Mme Oba-Apounou née Alphonsine Ingoba, le venerable Gabriel Oba-Apounou, les enfants, petits-fils et toute la famille Oba-Apounou prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle et pour son repos éternel. La famille renouvelle ainsi ses remerciements à tous ceux qui l'ont apporté assistances multiformes lors des obsèques. Il sera organisé une cérémonie d'hommage et de dépôt de gerbe de fleurs sur la tombe de la defunte ce samedi 18 septembre 2021 au cimetière familial d'Ebindi à Oyo. Dieu a donné, Dieu a repris, que l'âme de notre épouse, mère et grand-mère repose en paix.

SÉMINAIRE ARTISTIQUE

« Vivre le design comme industrie créative » d'après 26.24 Masolo

Cinq principaux intervenants ont offert leurs perspectives sur le sujet de la conférence initiée par Congo Design Arts (CDA), le 15 septembre en fin de matinée, dans la salle de promotion de l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa (ABA).

Conférence de lancement, le séminaire du design 26.24 Masolo, organisée autour du thème « *Vivre le design comme une industrie créative* », a porté sur le Design textile, le mobilier et l'Art-Design. Prélude jugé nécessaire à l'exposition prévue le 16 septembre dans la salle d'exposition de l'ABA, il a été animé par divers experts de compétences différentes œuvrant dans le textile.

L'univers de la mode a été exploré à travers l'exposé de Rita Mayala, responsable de l'atelier Mosala Collection et assistante à l'Institut supérieur des arts et métiers (Isam). La cheffe d'atelier a partagé son expérience sur la spécialité maison, savoir la technique du tricot sur le vêtement. L'assistance a été informée sur son travail réalisé à partir de la maille traditionnelle faite à la main incorporée aux vêtements qu'elle réalise.

Iviart Izamba, chargé de recherche au tout nouveau département Design à l'ABA, a fait le lien entre le Design et l'art. À l'occasion, il a évoqué le programme lancé cette année dont l'essentiel porte sur des projets à caractère domestique. Lesquels offrent des possibilités pouvant répondre à divers problèmes qui se posent, notamment pour le séjour, l'espace nuit, la partie des services : cuisine et réserve, ou encore la terrasse.

Centré sur le Design textile, Ngeleka Lungenyi, président de la commission Iso textile et cuir



notamment la Chaise connectée et le Canapé C-Vi.

Directeur général de Congo design art (CDA), Cédric Nzolo a dit au Courrier de Kinshasa que « *toutes les interactions proposées à la conférence sont une passerelle menant à l'exposition* » du lendemain. Ouvert au public du 16 au 30 septembre, « *fruit de collaborations entre*

par un cerveau ouvert, symbolise une tête remplie d'idées qui ne demandent qu'à éclore.

Arrêter de se victimiser

Depuis 2015, rappelle Cédric Nzolo, « CDA travaille au niveau de l'enseignement mais aussi de la manière dont le design va se vivre dans le contexte congolais ». Son discours est simple : « *Nous pensons qu'il faut arrêter de se victimiser* ». « *J'enseigne depuis dix ans et le discours est toujours le même : Il n'y a pas d'industries. Et donc, dans ce cas où le textile va-t-il se produire ? Où va-t-il se vendre ?* », fait-il remarquer. Il dit se lasser de ces jérémiades quotidiennes qui n'avancent à rien : « *Lorsque nous étions à Utexafrica, nous pouvions... Ce sont des propos que j'ai entendus et entends tout le temps. Nous ne sommes plus à cette ère d'Utexafrica, ne pouvons-nous donc pas changer de disque ? Ne pouvons-nous pas essayer autre chose à la place ?* ». Le designer soutient

à ce niveau que 26.24 Masolo se propose à cet effet d'essayer autre chose sur le plan du design textile : « *C'est vrai qu'il y a tout un tas de possibilités numériques à exploiter mais si on ne les a pas, doit-on rester là sans rien faire ? C'est l'interrogation que nous lançons à travers le 26.24 Masolo* ».

La conférence du 15 septembre, premier séminaire 26.24 Masolo, constitue un début des activités design qu'entend organiser annuellement CDA. « *Notre objectif c'est d'en tenir chaque année sur des thématiques liées au Design textile parce que si nous n'avons pas proposé autre chose à part le raphia, cela ne veut pas dire qu'il n'y a que cela. La diversité, elle existe, ne pouvons-nous pas l'exprimer autrement ?* », interroge Cédric Nzolo. Et de conclure, il affirme : « *les possibilités qui se présentent à nous, ne pouvons-nous pas les regarder autrement ? C'est cela le challenge du 26.24.* ».

Nioni Masela

« Notre objectif est de tenir chaque année des thématiques liées au Design textile parce que si nous n'avons pas proposé autre chose à part le raphia, cela ne veut pas dire qu'il n'y a que cela. La diversité, elle existe, nous ne pouvons-pas l'exprimer autrement ? »

en République démocratique du Congo (RDC), a abordé le sujet sur les défis à relever, se fondant sur les trois types de Design textile : Design appliqués (Printed textile design), Design structuraux (Woven textile design) et Design techniques mixtes (mixed media textile). C'est à partir de l'Université des arts de Kyoto, au Japon, que pour sa part, Meni Mbugha, également enseignant à l'Isam, a fait part de l'expérience qu'il acquiert partant de l'héritage culturel à travers l'usage des teintures naturelles. L'univers du Design mobilier exploré par Tankila Tankwey de Tankila Studio partant de réalisations personnelles

designers sur le plan du design textile, du design artistique mais surtout du mobilier, elle met essentiellement en lumière 26.24. Masolo ». Savoir que ce projet de CDA « *est aussi une expression de sa vision autour de la créativité, surtout de la manière de vivre le design comme une industrie créative* ». « *26.24. Masolo* » fait référence aux vingt-six provinces de la RDC et aux vingt-quatre communes de Kinshasa. Ces entretiens englobent « *les vingt-six provinces qui représentent l'étendue du pays en terme de créativité* » et ce que la capitale peut offrir. Quant à l'icône du projet, représentée

MARCHE DE LAMUKA

Les brutalités policières contre des journalistes vigoureusement condamnées

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a vivement condamné les brutalités dont ont été victimes, le 15 septembre, les journalistes de Kinshasa et exige, par ailleurs, des sanctions exemplaires contre les auteurs des « mauvais traitements subis par des professionnels de la presse en plein exercice de leur métier ».

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Olpa, condamnant les mauvais traitements subis par des professionnels de la presse en plein exercice de leur métier, relève qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Dans son communiqué du 15 septembre, elle rappelle, en effet, que Patient Ligodi, correspondant de Radio France internationale (RFI), patron du média en ligne Actualité.Cd et vice-président de l'Association des médias d'information en ligne de la République démocratique du Congo, ainsi que Chinois Mbelechi et Louange Vangu, respectivement correspondant de British broadcasting corporation et journaliste du site d'informations laplumeinfos.net, ont été molestés, le même jour, par des éléments de la police nationale congolaise au moment où ils effectuaient un reportage sur ce rassemblement interdit par le gouverneur de Kinshasa.



Selon des témoins qui ont assisté à la scène, roué de coups par les policiers identifiables alors qu'il était en plein exercice de sa profession, Patient Ligodi a eu la vie sauve grâce non seulement à l'intervention des journalistes sur place mais aussi de la population qui l'ont reconnu.

« Patient Ligodi, qui tentait d'interviewer les opposants dans la commune de Masina, a été appréhendé par la police, traîné à même le sol puis embarqué dans un véhicule de po-

lice. Le journaliste s'en est sorti avec plusieurs lésions au niveau du dos et aux bras; ses effets personnels (téléphone, dictaphone et montre) puis restitués en partie. Il a été conduit dans un centre hospitalier pour des soins appropriés. De son côté, Chinois Mbelechi s'en est sorti avec des douleurs à la jambe », a expliqué Olpa.

L'ONG a fait savoir que Louange Vangu a été brutalement interpellé par les éléments de la police à Masina et tous ses effets confisqués

Fayulu et Muzito ont participé à la marche DR (téléphone, carte d'identité, une somme d'argent et chaussures). « Il en est sorti avec une blessure à l'œil droit », a précisé Olpa.

Les installations d'un média prises d'assaut par la police

L'ONG regrette, en outre, que les installations de Radiotélévision Satellite 1, patrimoine d'Adolphe Muzito, aient été prises d'assaut par des éléments de la police qui tentaient de pénétrer dans l'enceinte de ce média où est situé un bureau privé

du propriétaire, membre de la coalition Lamuka. Elle indique, par ailleurs, que José Kadjadja Ngoma, l'un des présumés auteurs des brutalités contre Patient Ligodi, a déjà été interpellé.

L'appel au rassemblement de la coalition Lamuka, rappelle Olpa, a été lancé par deux opposants politiques au pouvoir de Kinshasa, Martin Fayulu et Adolphe Muzito. Ils exigeaient, précise l'organisation, la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante et la tenue des élections en 2023. Notons que ces agressions contre les professionnels des médias lors de cette marche de Lamuka ont également été dénoncées par plusieurs autres organisations dont l'Union nationale de la presse du Congo, Journaliste en danger, l'Association nationale des éditeurs des journaux de la République démocratique du Congo, etc., ainsi que par le ministre de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya, qui a interpellé les responsables de la police pour identifier les auteurs et les punir selon la loi.

Lucien Dianzenza

La FBCP condamne les propos tenus par Martin Fayulu à l'endroit de Félix Tshisekedi

L'ONG appelle l'ensemble des hommes politiques congolais à avoir des arguments qui visent le bien-être du peuple au lieu de s'attaquer à des vies privées.

Dans son communiqué du 16 septembre, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) condamne les propos du leader de Lamuka, Martin Fayulu, sur la vie privée. « À ce sujet, nous regrettons beaucoup les propos de l'honorable Martin Fayulu à l'endroit du président de la République démocratique du Congo, M.

Félix Tshisekedi Tshislombo », a indiqué la FBCP. « Nous invitons l'honorable Fayulu à éviter de s'attaquer à des vies privées des politiciens dans l'avenir », a-t-elle poursuivi.

Par ailleurs, la FBCP a condamné la violence et la brutalité qu'ont subi, le 15 septembre, lors de la marche de la coalition Lamuka, les députés Martin Fayulu et Adolphe Muzito ainsi que certains membres de cette plate-forme politique par des éléments en uniforme. Cette ONG demande aux hommes politiques d'avoir des arguments qui visent le bien-être du peuple congolais au lieu de s'attaquer à des vies privées.

L.D.



« Nous invitons l'honorable Fayulu à éviter de s'attaquer à des vies privées des politiciens dans l'avenir »

ELECTIONS

Le FCC redoute le glissement du calendrier

Après une longue période d'hibernation et de repli stratégique, le Front commun pour le Congo (FCC) vient de rompre son mutisme par une déclaration politique rendue publique le 15 septembre, dans laquelle il passe au crible toute la situation sociopolitique du pays.

Une emphase particulière a été notamment mise sur le processus électoral actuellement au point mort suite à la controverse que suscite la désignation du président de la Centrale électorale par les confessions religieuses. La plate-forme politique pro Joseph Kabila craint que les tergiversations auxquelles donne lieu l'élection du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ne puisse avoir une incidence négative sur la suite du processus avec, pour conséquence, le prolongement des élections au-delà de 2023. Pour le FCC, toute manœuvre qui tendrait à consacrer le glissement est à proscrire. Considérant que tout ce qui se passe aujourd'hui dans la désignation du président de la Céni est copie conforme à ce qui s'était passé au sujet de la candidature de Ronsard Malonda rejetée pour une question de procédure, le FCC estime que ce cas devrait logiquement faire jurisprudence. Ce cas, soutient la « Kabilie », devrait plutôt aider toutes les autorités appelées à intervenir, par leurs compétences, dans la mise en place de la Cen-



trale électorale, à agir avec sagesse et responsabilité. Par ailleurs, le FCC prévient que tout passage en force dans la conclusion de ce dossier au niveau de l'Assemblée nationale retarderait « inutilement » la mise

en place de la Céni ainsi que l'ensemble du processus électoral, exposant ainsi le pays au risque d'une crise aux conséquences incalculables. En clair, la chambre basse du Parlement ne devrait, sous aucun prétexte, entériner

la candidature de Denis Kadima dont les présumées accointances, à tort ou à raison, avec l'actuel régime, sont actuellement la pomme de discorde entre les différentes confessions religieuses. Le FCC alerte sur la probabilité

d'un entérinement que négocierait l'Assemblée nationale avec le concours d'une « commission sans qualité ni mandat et à laquelle aucune composante de l'opposition légalement habilitée à le faire n'a délégué de représentant et n'a donc pas siégé, ni participé aux délibérations ». Face à la situation ainsi créée, le FCC appelle la population à se mobiliser et à rester vigilante afin de barrer la route à toute tentative de retarder les élections. Par conséquent, la « Kabilie » réitère son exigence de trouver un large consensus sur la désignation des membres de la Céni. « Les élections étant essentielles à la vie démocratique, mais aussi un moment privilégié de l'exercice, par le peuple, de sa souveraineté, le FCC demande à notre population de rester vigilante, mobilisée, et prête à se lever, comme un seul homme afin de faire échec à toute tentative d'en retarder l'organisation et d'en corrompre la crédibilité », peut-on lire dans la déclaration signée par la conférence élargie des présidents du FCC.

Alain Diasso

**ils ont noté
10/10
le savoir faire des chauffeurs
et contrôleurs**

**Le 1er Transporteur
sponsor du Sport
au Congo.**

**TRANSPORTEUR
OFFICIEL
DE LA
COUPE DU CONGO
DE HANDBALL**

INSERTION SOCIALE

Plus de deux cents jeunes filles abandonnent la drogue

Deux cent vingt-quatre filles, ex-toxicomanes et ex-membres des écuries de kulunas, ayant entre 16 et 25 ans, ont accepté de rejoindre le projet « Jeunesse sobre-Communautés plus saines: transformer les jeunes violents à Kinshasa », et entament une nouvelle phase de vie.

Les ex-toxicomanes ont abandonné la drogue ainsi que d'autres substances psychoactives (qui influent sur la santé mentale) et décidé de quitter définitivement les gangs de rue à Kinshasa. Ce projet est supervisé par la Fédération mondiale contre la drogue (WFAD) et financé par la coopération suédoise. Encadrées par Synergie des femmes (Syfes), partenaire dans ce projet, elles ont été présentées le 14 septembre à travers une célébration communautaire qui marque la clôture de leur accompagnement mental et psychosocial. Elles entament désormais, à en croire WFAD qui l'a noté dans un post sur les réseaux sociaux, une nouvelle phase de vie grâce au programme de création d'emplois pour jeunes assuré par Dasod, un autre partenaire au projet, et les différentes formations formelles et informelles à venir.

Dans le cadre de ce projet, la vie de jeunes filles/



Des jeunes filles, lors de la cérémonie de clôture de leur accompagnement mental et psychosocial/WFAD

« Complètement sevrées des substances fortes et des gangs de rue, elles contribuent à la tranquillité et la sérénité au sein de leurs familles et communautés »

femmes vient ainsi d'être changée et transformée pour des lendemains meilleurs et pleins d'espoir. « Complètement sevrées des substances fortes et des gangs de rue, elles contribuent à la tranquillité et la sérénité au sein de leurs familles et communautés », rassure WFAD.

Cette structure internationale rappelle que l'enfance est une période heureuse pendant laquelle l'insouciance semble être protégée des difficultés de la vie d'adulte. Elle note, cependant, qu'il y en a dont l'enfance et l'adolescence ont été perturbées à cause de la consommation des drogues et autres substances causant ainsi précarité et vulnérabilité. C'est donc motivés par ce constat que tous les partenaires dans ce projet ont décidé de mettre leurs efforts ensemble en vue de sortir certains jeunes, pourquoi pas tous, de cette situation de dépendance à la drogue dont WFAD combat, d'ailleurs, la consommation.

Lucien Dianzenza

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

Mise en place des commissions de travail

À la Coordination pour le changement des mentalités (CCM), l'initiatrice de la campagne de sensibilisation au civisme fiscal et à la gestion responsable des deniers publics, l'heure est à la mise en place des commissions pour définir les grandes orientations pour la réussite de cette campagne lancée le 11 septembre par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, à l'esplanade du Palais du peuple.

Au total, cinq grandes commissions avec des sous-commissions ont été mises sur pied le 16 septembre, à l'issue d'une séance de travail organisée par la CCM avec les différentes parties prenantes impliquées dans ladite campagne. À en croire le coordinateur de la CCM, Jacques Kangudia, les commissions ainsi constituées devraient travailler pour l'implémentation de la campagne de sensibilisation au civisme fiscal au niveau national.

Dès lundi prochain, a-t-il expliqué, ces commissions vont commencer le travail. « Elles

auront une date limite à l'issue de laquelle nous allons valider un certain nombre de choses et nous serons sur le terrain pour expliquer à nos concitoyens le rôle, l'importance de l'impôt et pourquoi il faut le payer. Parce qu'il n'y a pas de développement si chacun ne contribue pas à son niveau à sa hauteur », a-t-il dit.

Le coordinateur de la CCM a, par ailleurs, indiqué que la sensibilisation dans le cadre de cette campagne ne concerne pas seulement la population mais aussi les responsables. « Cette cam-

pagne va être menée sur une double dimension. Il y a la dimension de ceux qui gèrent les deniers publics et la dimension de ceux qui sont appelés à contribuer pour que nous ayons de bonnes écoles, des hôpitaux, de bonnes routes et une agriculture qui va assurer l'autosuffisance alimentaire des Congolais », a-t-il fait savoir.

Quant au coordinateur adjoint de la CCM chargé des finances et de l'administration, Jacques Kambala Tshilombo, pendant que les commissions seront en train de travailler

pour soumettre leurs propositions à la plénière pour validation, sur le terrain les activités de sensibilisation vont se poursuivre. C'est dans ce cadre qu'il a annoncé l'organisation d'une grande émission télévisée. « Toutefois, même si les commissions seront en train de travailler, cela n'empêchera pas que certaines activités de sensibilisation auprès des médias se fassent. Nous envisageons déjà une activité ce vendredi où nous aurons un grand plateau avec les leaders d'opinion et certains experts en matière fiscale

et constitutionnelle pour voir dans quelle mesure s'adresser déjà à la fois aux décideurs, gestionnaires, et aussi à la population sur le contenu du civisme fiscal et la gestion des deniers responsables de deniers publics », a-t-il laissé entendre.

Dans le souci d'atteindre toutes les couches de la population, Jacques Kambala Tshilombo a fait savoir que la stratégie de porte à porte sera mise en marche et une formation sera organisée à l'intention des volontaires qui seront déployés sur le terrain.

Alain Diasso

INTERVIEW

Astride Beleke : «La GGL milite pour la participation de la femme aux instances de prise de décisions»

De plus en plus, les femmes ne veulent plus rester en arrière plan ou servir de marche-pied dans la politique. Elles s'organisent pour apporter aussi leur contribution à la construction de l'État de droit prôné par le Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Astride Beleke, présidente de la ligue nationale de la Génération Guy Loando (GGL) est de cette catégorie de femmes qui veulent faire entendre la voix féminine.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : A quand remonte la création de la ligue GGL ?

Astride Beleke (A.B.) : Remontons quelque temps en arrière. Notre autorité de référence, Guy Loando Mboyo, était président de Widal Fondation où il œuvrait en tant que philanthrope à travers des actions à caractère social dans presque toute la République. En ce temps là, il était sénateur. Et quand il a opté pour la politique active à la suite de la pression de la population qui a trouvé en lui un profil idéal pouvant apporter beaucoup de changements dans notre pays, c'est alors qu'il a laissé la présidence de Widal à son épouse, Mme Déborah Loando.

C'est donc à partir de ce moment qu'il a décidé de créer la plateforme la Génération Guy Loando (GGL) qui est une structure d'accompagnement pour matérialiser la vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi. Étant nommé ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, notre autorité a plus que besoin de consolider ses bases afin d'avoir un poids politique.

L.C.K. : Quels sont les objectifs poursuivis par la ligue nationale GGL ?

A.B. : La ligue des femmes est une structure spécialisée d'appui

et d'accompagnement des actions sensibles au genre de notre autorité de référence, Me Guy Loando Mboyo. Spécifiquement, la ligue assure la coordination, le suivi et l'évaluation des activités de la femme sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC). La ligue nationale contribue à la promotion des droits de la femme et de la jeune fille, à leur participation effective et efficiente aux instances de prise de décisions. La GGL oeuvre aussi pour le renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles pour leur autonomisation politique, économique et socio-culturelle.

L.C.K. : Vous venez de lancer une vaste campagne d'adhésion des femmes à la ligue GGL. Cette campagne ne concerne que la ville de Kinshasa ?

A.B. : La campagne que nous venons de lancer est dénommée «Jeudi adhésions». Il s'agit d'une campagne nationale qui s'étendra sur toute l'étendue du territoire. Elle vise à faire adhérer des milliers de femmes à la ligue nationale afin de pouvoir matérialiser et mettre en pratique les objectifs qui lui sont assignés. Comme vous savez, les statistiques nous démontrent qu'il y a

52% des femmes en RDC, mais malheureusement elles sont sous représentées dans les espaces de prise de décisions. Et ceci, bien que notre pays ait ratifié les instruments juridiques internationaux. Par exemple la résolution 1325, la déclaration universelle de droits de l'homme. Nous avons l'article 14 de notre Constitution qui prône la parité.

L.C.K. : A Kinshasa, la moisson a-t-elle été abondante ?

A.B. : Nous avons eu à sensibiliser les femmes vendeuses du marché Zikida. Il y a eu beaucoup d'entre elles qui ont adhéré à la vision de la GGL. Nous allons poursuivre cette action dans toutes les vingt-quatre communes de la ville de Kinshasa.

L.C.K. : Qu'en est-il de l'intérieur du pays, d'autant plus que vous êtes une structure à caractère national ?

A.B. : Étant donné que nous coordonnons la ligue nationale, c'est une obligation de parcourir les autres provinces pour sensibiliser et implanter la vision de notre autorité de référence. Nous n'oublierons pas de sensibiliser les femmes à propos du programme Revite qui est un projet louable initié par le ministre d'État chargé de l'Aménagement



du territoire, Guy Loando Mboyo.

Cette initiative cadre avec la vision du chef de l'État qui a mis un accent particulier sur la mise en place d'un plan de développement de territoire pour la construction des infrastructures de base. Il aura pour conséquence positive le désenclavement de nos villages, villes et territoires afin de permettre la fluidité de la circulation sur toute l'étendue de la RDC, de booster le tourisme et beaucoup d'autres belles initiatives.

L.C.K. : La ligue est-elle ouverte à toutes les femmes ou ciblez-vous une catégorie bien précise des femmes ?

A.B. : Toutes les femmes sont importantes. La GGL ne fait aucune distinction. La ligue doit éveiller les consciences des femmes pour qu'elles se battent en vue de reprendre leurs droits qui ne leur seront jamais servis sur un plateau d'or.

Propos recueillis par Blandine Lusimana



LIBRAIRIE

LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



SPORT DE GLACE BALLADE SPORTIVE	CONTRAT DE TRAVAIL MAUVAIS	PÉRIODE SOUSTRAIT	SPORT TRANQUILLE A VU LE JOUR	OBTENUE
ABRI OUTIL D'ALPINISTE			BOUCLIER CHAUSSURE DE PLAGE	
CONTESTE DESCENTE DE RAPIDES	CONJONC- TION TABLETTE	VOLAILLE TERRE OcéANE	INTERJEC- TION AVEN	SPORT DE MONTAGNE
L'OR BLANC	PLANTES MARINES EXERCE UNE ACTION			GRECQUE
			LE RESTE	
TERREURS	NÉGIATION DISCIPLINE DE SKI	SAISON À LA MONTAGNE	ARROSE SAINT-OMER CONDITION	PETITE SAINTE
FUSE DANS L'ARÈNE NATIONS UNIES		AUTORISA- TION DE SÉJOUR NOTE		
		MOITIÉ DE DEMI	COURS À LA FAC	
SUBMERGÉE				

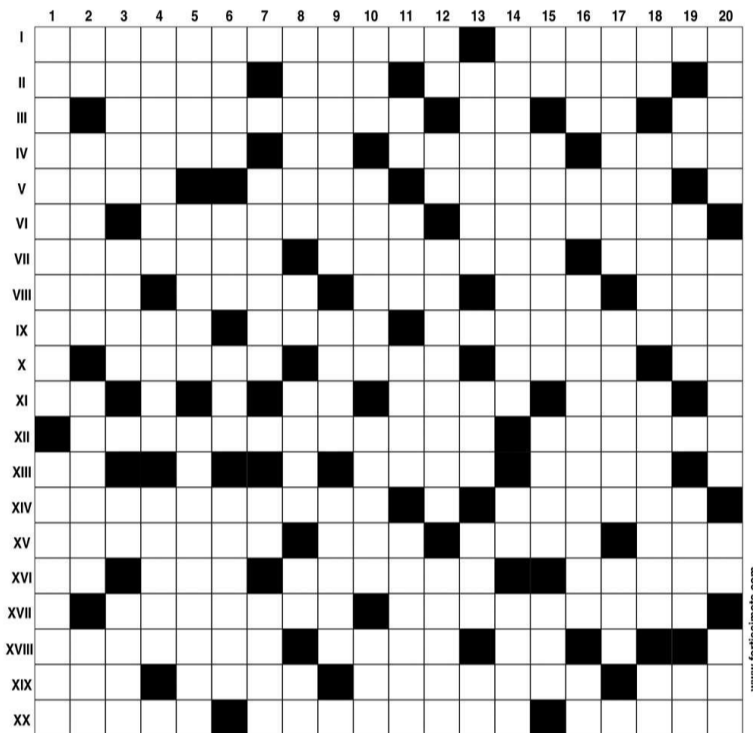
FLÉCHÉS 9x13 • N°14 • © FORTISSIMOTS 2006
LE SPORT A LA MONTAGNE

H	I	L	O	E	L	A	V	R	E	S	V	I	S	G
S	I	M	A	U	L	I	P	A	K	O	E	A	C	A
N	I	P	P	C	I	E	L	L	I	R	O	G	O	Z
N	E	N	P	A	A	S	P	C	E	E	D	S	R	E
E	A	U	G	O	L	H	T	H	L	C	D	L	P	L
P	E	M	Q	E	P	A	C	I	A	O	N	O	I	L
E	E	B	I	A	M	O	D	M	T	N	L	U	O	E
F	R	R	B	A	C	O	T	P	R	I	T	G	N	C
A	B	E	R	A	C	A	R	A	T	H	R	H	R	E
R	O	I	H	O	B	O	M	N	M	R	A	I	U	N
I	N	P	R	T	Q	O	A	Z	H	E	Q	R	K	N
G	O	C	S	S	N	U	E	Y	U	U	A	O	E	
R	B	C	O	B	R	A	E	I	E	O	E	F	A	F
U	O	Z	E	B	R	E	P	T	N	A	M	A	L	F
E	E	R	A	U	G	A	J	G	E	U	S	S	A	M

ANTILOPE-ARA-BABOUIN-
BONOBO-CAIMAN-CHA-
CAL-CHIMPANZE-COBRA-
CRIQUET-CROCODILE-ELE-
PHANT-FENNEC-FLA-
MANT-GAZELLE-GI-
RAFE-GNOU-GO-
RILLE-GRUE-HIPPOPO-
TAME-HYENE-IMPALA-JA-
GUAR-KOALA-LION-MACA-
QUE-MASSUE-OKAPI-OUIS-
TITI-PANTHERE-PERRO-
QUET-PHACO-
CHERE-RHINOCEROS-SAFA-
RI-SCORPION-SERVAL-
SINGE-SLOUGHI-TAMARIN-
TRAQUE-ZEBRE

FORTISSIMOTS • MOTS CROISÉS • LA SAVOIE

<http://www.fortissimots.com>



HORizontalement

I. 3ème lac naturel français. 1er lac isérois. II. Carnivore aquatique. Papier d'emballage. Station de ski. III. Famille des bruyères. Exclamation provençale. Petit tour. Vélo. IV. Parc naturel isérois. Etat-major. Peuple de Nouvelle-Zélande. Sultanat. V. Voie ferrée. Sommet rocheux. Bonheur intégral. VI. Petit écran. Annécien vainqueur de l'Annapurna. Font des histoires. VII. Massif des Alpes. Une vraie galère. Torrent des Aravis. VIII. Terre inondée. Une ferme en langage juridique. Déesse marine. Cardinal. Boîte à cadres. IX. Lac alimenté par le Rhône. Inventeur du tsar system. SDF. X. Qui s'y frotte s'y pique. Vide. Un milliard de kilo. Manillon. XI. Erbium. Démonstratif. Se rendit. Hésitation. XII. Rougie. Village du Vercors. XIII. Chemin de vie. Champ de bataille. Indiens. XIV. Une abbaye sur le lac du Bourget. Capitale du parfum. XV. Point culminant des Bauges. Service non rendu. Obtempéré. Affluent de l'Isère. XVI. Mendélévium. Céréale. Col des Alpes. Il exécute...sur contrat. XVII. Ce château-prison a hébergé le marquis de Sade. Vin de Savoie. XVIII. Guettez. Un amour de dieu. Or au labo. XIX. Pierre dure. Gaine. Commencée. Croyance. XX. Radis chinois. Philosophe enfant de Savoie. Fromage des Alpes.

Verticalement

1. Ville olympique. Cité des Ducs de Savoie. 2. Satellites de Jupiter. Fuite éperdue. Domine Aix-les-Bains. Il prend la tête. 3. Remis sur pied. Capitaine de vaisseau. Unité centrale. Entre dans la composition des roches alpines. 4. Peintre de Montmartre. Station de ski. Encore une abbaye qui fait du bon fromage. 5. Irlande poétique. Possèdent. Rendus meilleurs. 6. Appendices. Un gendarme médiatique. Rivière des Alpes autrichiennes. Station de ski près d'Allevard. 7. Adorée. Une note jouée à l'envers. Couleur du sud. 8. Déchiré. Lévitique. Bivalve. Dans le coup. Prêtresse d'Héra. 9. Partie d'un ensemble. Risque. C'est très grave. 10. Cachée. Vache savoyarde. Proche parente. Chose latine. 11. Devant le roi. Textile. Pourri. Divaguons. 12. Suit le titre. Révolution. Barrage en Beaufortain. Vallée au sortir du tunnel du Mt-Blanc. 13. Picotin. Prénom féminin. Nations Unies. Arrose St-Omer. 14. Célèbre course d'alpinisme. Plaqué à Londres. Service d'urgence. 15. Sou à Rome. Celle des sommets n'a d'égale que celle des profondeurs. Arrose Chartres. Elimine. 16. Endroit de rêve. Argon. Vallée supérieure de l'Isère. Conjonction. 17. Monte en l'air. Parc naturel savoyard. Diplôme. 18. Divin véhicule. Prendre en main. Levait. Onde radio. 19. Chère au scout. Ver à sol. Rôle. Equipe de foot. 20. Ville de Savoie. Déshydraté. Démonstratif. Animation.

GRILLE N°16 • DIABOLIQUE

2	9			5	8		
5			3	2			1
				7	2		
		2		4			8
	7						9
4				3		1	
		4	8				
1				7	4		5
		9	6				7
							2

GRILLE N°17 • MOYEN •

	2			8			5	
			6		1		3	
				9			8	6
	1				3	5	4	
	5		1		7		6	
	4	8	9					7
5	1			3				
	9	2		5				
3			1				2	

SOLUTION DE LA GRILLE N°17 •

6	2	9	3	8	4	7	5	1
4	8	5	6	7	1	9	3	2
3	7	1	5	9	2	4	8	6
1	6	7	8	2	3	5	4	9
9	5	3	1	4	7	2	6	8
2	4	8	9	5	6	3	1	7
5	1	2	7	3	8	6	9	4
8	9	4	2	6	5	1	7	3
7	3	6	4	1	9	8	2	5

SOLUTION DE LA GRILLE N°16 • DIABOLIQUE •

2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

FORTISSIMOTS • SOLUTION DES MOTS CROISÉS • N°14

HORizontalement :

I. AIGUEBLETTE. PALADRU. II. LOUÏRE. ALU. SAISIES. III. ERICACEES. VE. TR. BI. IV. ECRINS. EM. MAORI. OMAN. V. RAIL. CRET. NIRVANA. VI. TV. LACHENAL. NARRENT. VII. VANOISE. TRIREME. FIER. VIII. ILE. EARL. INO. EST. ENA. IX. LEMAN. IVAN. SANSABRIS. X. ORTIE. LEGE. TERA. AS. XI. ER. CE. ALLA. EUH. XII. ENSANGLANTEE. ENGIN. XIII. CV. IENA. UTES. XIV. HAUTCOMBE. GRASSE. XV. ARCALOD. ACE. OBEI. ARC. XVI. MD. MIL. ISEMAN. SBIRE. XVII. MIOLANS. ROUSSETTE. XVIII. EPIEREZ. EROS. AU. XIX. ROC. ETUI. ENTAMEE. FOI. XX. YUANS. ROUSSEAU. TOMME.

Verticalement :

1. ALBERTVILLE. CHAMBERY. 2. IO. CAVALE. REVAR. POU. 3. GUERI. NEMO. UC. MICA. 4. UTRILLO. ARCS. TAMIE. 5. ERIN. AIENT. AMELIORES. 6. BECS. CSA. INN. COLLET. 7. CHERIE. OD. AZUR. 8. LACE. RE. LV. CLAM. IN. IO. 9. ELEMENT. ALEA. BASSE. 10. TUE. TARINE. NIECE. RES. 11. SM. LIN. GATE. ERRONS. 12. ES. AN. ROSELEND. AOSTE. 13. AVOINE. LEA. ONU. AA. 14. PIERRAMENTA. GB. SAMU. 15. AS. IVRESSE. EURE. SUE. 16. LIT. AR. TARENTEISE. ET. 17. AERONEF. BAUGES. BTS. 18. DS. MANIER. HISSAIT. FM. 19. BA. TENIA. ERRE. OM. 20. UGINE. RASSISE. CE. VIE.

P	C	A	P					
R	A	N	D	O	N	N	E	E
T	O	I	T			E	C	U
P	I	C			E	T		H
	N	I	E		O	I	E	
R	A	F	T	I	N	G		E
	G		A	L	G	U	E	S
N	E	I	G	E		E	T	C
		N	E		H	A	A	
E	F	F	R	O	I	S		L
	O	L	E		V	I	S	A
O	N	U		D	E		T	D
	D	E	B	O	R	D	E	E

La phrase-mystère est :
Viande de brousse



INSCRIPTION DE LA RUMBA CONGOLAISE AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet : « J'ai la foi en l'aboutissement de notre dossier »

Dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation sur l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la République du Congo (RC) et la République démocratique du Congo (RDC) sont à pied d'œuvre pour l'aboutissement de ce projet auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Pour un aperçu de l'avancement du dossier, Les Dépêches de Brazzaville se sont entretenues avec le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet, président national du comité scientifique dudit projet pour la RC.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Les deux Congo œuvrent pour inscrire la rumba au patrimoine immatériel de l'humanité. Quelles sont les motivations ?

Joachim Emmanuel Goma-Thethet (J.E.G.T.) : La candidature conjointe pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité découle de la volonté des deux chefs d'État, celui de la RC, Denis Sassou N'Guesso, et de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Le nôtre particulièrement a donné des instructions précises au ministre de la Culture et des Arts. Il est revenu sur cette question à plusieurs reprises chaque fois qu'il a rencontré un certain nombre de délégations. C'est le cas avec une délégation belge qu'il avait reçue l'an dernier, sans oublier les délégations de l'Unesco, notamment la directrice générale qui est venue ici à Brazzaville et qu'il a rencontré déjà à Paris.

L.D.B. : Pourquoi l'inscription de la rumba congolaise ?

J.E.G.T. : Le constat a été fait que la rumba est un des éléments d'identification des deux Congo à l'extérieur. Quand on parle de la rumba, tout de suite on parle des deux Congo. Il y a eu, au niveau du ministère de la Culture, un inventaire des éléments susceptibles d'être inscrits sur cette liste et parmi ces éléments figuraient en lieu et place la rumba. Pour qu'on fasse cette candidature, il fallait que l'un des pays ait déjà inventorié cet élément comme étant important de son patrimoine. C'est ce qui a été fait par le Congo. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a automatiquement demandé au ministère de la Culture et des Arts de s'en occuper. Mais l'Unesco avait estimé que cet élément étant commun aux deux Congo, il était plus utile que ce soit une candidature conjointe.

L.D.B. : En quoi consiste le travail de la commission que vous présidez ?

J.E.G.T. : Au niveau de l'Unesco, la mise en place de cette liste représentative doit être assurée par un comité intergouvernemental qui s'occupe des éléments susceptibles d'être inscrits. Au niveau de chaque pays, il y a une structure qui est un peu le répondant de ce comité intergouvernemental. Et chez nous, cette structure s'appelle comité scientifique pour l'inscription de la rumba sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Il existe depuis

deux ans et a été mis en place en décembre 2019. De par sa composition, il regroupe des experts venant de divers horizons qui sont liés à la culture. Ce sont des experts dans les domaines des sciences humaines, des sciences sociales, du droit, des arts et de la musique. Les missions de cette institution qui est liée au ministère de la Culture, sont de collecter, de traiter et de diffuser toutes les informations susceptibles d'accompagner la candidature pour l'inscription de la rumba. C'est donc cette structure qui recense toutes les informations qui sont mises à la disposition du gouvernement. C'est aussi cette structure qui identifie les experts sur la question. Parce que dans le cadre de cette inscription, il y a, par exemple, la nomination des ambassadeurs. Cela ne peut découler que du comité scientifique. C'est ce comité qui, au regard des activités qui ont été menées par un certain nombre des personnalités dans le monde et en rapport avec la rumba, peut décider de faire le choix de proposer comme ambassadeur de la rumba telle ou telle personnalité. C'est aussi la structure qui fait le suivi pour le compte du gouvernement de tout ce qui est lié à cette inscription.

L.D.B. : Où en êtes-vous dans le processus de la mise en œuvre des démarches pour cette inscription ?

J.E.G.T. : En deux ans, on a fait un certain nombre de choses. Juste après la mise en place de ce comité, il a fallu commencer par faire des inventaires. Parce que dans le processus, on demande qu'il y ait un inventaire qui soit fait par le pays qui concerne les communautés de base, donc des artistes, des chansons, ... Cet inventaire a été fait. Après, il a fallu mettre en place un comité conjoint qui regroupait les deux Congo. Ce comité conjoint a été mis en place avec le concours de l'Unesco qui nous a accompagné pendant la période de formation. Il fallait former, parce que le patrimoine culturel immatériel c'est un domaine tout à fait particulier qui exige un certain nombre de connaissance et souvent les experts ne sont pas très nombreux. Il y a eu d'abord une formation pour certains experts qui s'est tenue à Kinshasa. Ceux-ci ont commencé à regrouper les éléments qui devaient permettre de déposer cette candidature. De part et d'autre, nous avons travaillé et rassemblé toutes les informations nécessaires pour le dépôt de cette candidature. Nous nous sommes retrouvés à Kinshasa, en 2020, pour élaborer le dossier commun. Et c'est ce dossier qui a été déposé à l'Unesco, le 26 février 2020. Il y a donc eu un certain nombre d'opérations qui ont été faites avant le dépôt et au lendemain du dépôt.



sier commun. Et c'est ce dossier qui a été déposé à l'Unesco, le 26 février 2020. Il y a donc eu un certain nombre d'opérations qui ont été faites avant le dépôt et au lendemain du dépôt.

L.D.B. : Qu'aviez-vous fait au lendemain du dépôt du dossier ?

J.E.G.T. : Nous avons eu à travailler pour l'élaboration de ce que nous avons appelé le document de stratégie relatif à la sauvegarde et à la promotion de la rumba congolaise. Ce document, nous l'avions élaboré pendant la période du premier confinement. Nous avons fini par l'adopter et l'avons envoyé à l'Unesco. C'est la feuille de route des deux comités nationaux jusqu'en 2025. Parce que l'inscription se fera cette année-ci, mais après il y a un certain nombre d'activités qui doivent être menées. Nous avons fait une programmation à court terme jusqu'en 2025 et toutes ces informations sont contenues dans ce document. Après l'adoption du document de stratégie, il a fallu faire le plaidoyer aussi bien auprès des institutions républicaines dans chaque pays, le plaidoyer auprès de certaines institutions sous-régionales, le plaidoyer auprès de la communauté internationale, la France, la Belgique, les Etats-Unis, les pays latino-américains (où il y a une forte communauté d'Afro descendants intéressés par cet élément) comme le Cuba (dont la rumba a été inscrite en 2016), le Venezuela, le Pérou, ... Nous sommes donc dans cette phase que nous appelons campagne d'information, de sensibilisation

et de mobilisation, lancée le 20 juillet dernier à la mairie centrale de Brazzaville, par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo.

L.D.B. : Cette campagne d'information et de mobilisation est-elle bien menée ?

J.E.G.T.) : Malheureusement non ! Puisqu'il y a des choses qui devraient être faites mais que nous n'avons pas pu faire parce qu'il manque des moyens financiers. Par exemple, nos collègues de Kinshasa avaient organisé un atelier qui nous a permis d'adopter les documents qui ont été envoyés pour le dépôt de candidature. Et nous devions organiser un colloque scientifique qui ferait le point sur les aspects liés à l'origine, à l'évolution, aux mutations de la rumba avec les nouvelles technologies, etc. Nous avons lancé un argumentaire et avions reçu des écrits qui sont venus de partout dans le monde, malheureusement nous n'avons pas pu pour l'instant tenir ce colloque faute des moyens financiers. Mais nous pensons que nous pourrons le faire avant décembre. Nous avons encore l'espoir. Il y a aussi des activités qui doivent être déployées au niveau de l'Unesco par notre ambassadeur auprès de cette institution, Henri Ossebi. Là aussi, beaucoup de choses n'ont pas pu être faites. Lui aussi doit faire un plaidoyer auprès de ses collègues ambassadeurs à l'Unesco.

L.D.B. : Quel bénéfice les deux Congo pourraient-ils tirer dans le cadre de l'aboutissement de ce projet ?

J.E.G.T. : Inscrire la rumba sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité va de la notoriété des deux pays et d'une grande notoriété sur le plan diplomatique. En dehors du fait que Brazzaville et Kinshasa soient désignées comme villes créatives de l'Unesco, les deux Congo pourront devenir des destinations touristiques à travers des festivals organisés conjointement. Aussi, l'aboutissement de ce projet permettra aux artistes d'avoir une visibilité et une viabilité plus importantes; un accès plus facile aux financements pour réaliser des projets; un accompagnement sur le plan juridique et à la formation. Dans le domaine de l'éducation, la rumba pourra être insérée dans les programmes scolaires et dans le secteur économique, faire des artistes des faiseurs d'opinion, par exemple en matière d'environnement, en vue de sensibiliser la population. La rumba pourra, en outre, contribuer à la recherche à travers des colloques, séminaires de formation qui permettront aux Congolais et à d'autres peuples de connaître véritablement ce patrimoine et se l'approprier.

L.D.B. : Obtenir l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'humanité n'est pas une fin en soi. Brazzaville et Kinshasa vont-ils tenir leurs engagements en lien avec la concrétisation de ce projet ?

J.E.G.T. : J'ai la foi que notre dossier d'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité aboutira et c'est vrai que le plus difficile à faire, c'est tout ce qui succède à l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel de l'humanité. C'est un engagement et nous avons entre autres fonctions, d'emmener les artistes musiciens à vivre de façon descendante de leur art. Un comité d'experts sera constitué à ce propos pour permettre aux artistes de fonctionner comme des entreprises. On œuvrera pour le respect véritable des droits d'auteurs, pour que chaque artiste jouisse du fruit de son travail, tel que ça se passe déjà dans plusieurs pays. Avec la technologie qui évolue, les artistes seront aussi emmenés à s'y adapter et à considérablement en profiter. Les musiciens des deux rives du Congo seront accompagnés et eux-mêmes aussi seront partie prenante à tout ce qui va se faire. Car, si nous ne respectons pas cet engagement, nous pourrions être biffés de la liste. Ce qui sera honteux et triste.

Propos recueillis par Bruno Okokana et Merveille Atipo